

Séjours vacances

4-5 ans • 6-11 ans • 12-14 ans • 15-17 ans • familles

été 2020



PRÉ-INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS ÉTÉ 2020

DU 16 AU 27 MARS 2020 À L'HÔTEL DE VILLE

Découverte des destinations, expo photos...



[VITRY94.FR/VACANCES](https://vitry94.fr/vacances)

AU SERVICE VACANCES ET AU SMJ



vitry-sur-seine



Tannerre en Puisaye



Ce centre appartient à la ville de Vitry-sur-Seine, proche d'Auxerre. Ce séjour offre aux enfants la possibilité d'un premier départ pour découvrir la nature à proximité de la région parisienne.



HÉBERGEMENT

- 3 maisons de couleurs différentes pour faciliter l'orientation
- Chambres de 6 lits
- Grandes salles de bains avec jeux d'eau
- Salles d'activités

TRANSPORT

- Car

ACTIVITÉS

- Jardinage et mini ferme (soins aux animaux, mise en place d'une petite ferme, plantation et récoltes)
- Jeux extérieurs (cabane, matériel de cirque, pêche, vélos...)
- Ludothèque (activités manuelles)

ET AUSSI

- Visite du village de Tannerre.
- Une nuit de camping sur le centre

POUR LES 4/6 ANS

Du 6 au 15 juillet

10 jours
(10 places)

Du 20 au 24 juillet

5 jours
(8 places)

Du 3 au 12 août

10 jours
(10 places)

Tarif 3

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Adresse : Centre de Plein Air VVL • 89 350 TANNERRE-EN-PUISAYE • 03.86.45.44.60

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

La Peyre "Les cowboys et les indiens"



Le centre, propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, est parfaitement adapté à la pratique de nombreuses activités de plein air en relation avec la faune et la flore.



HÉBERGEMENT

- 4 pavillons rénovés
- Chambres de 12 lits, sanitaires attenants
- Salle de restauration et tables extérieures

TRANSPORT

- Car

ACTIVITÉS

- Equitation (poney) : découverte de l'animal puis promenades
- Fabrication d'attrape-rêves, maquillage indien, fabrication de coiffes...
- Découverte de la nature : parcours sensoriels, jeux de pistes, pêche, construction d'habitats, de cabanes.
- Piscine extérieure

ACTIVITÉS POSSIBLES

- Une soirée spéciale : barbecue, chamallows grillés, nuit sous tente

POUR LES 4/5 ANS

Du 17 au 30 juillet

14 jours

(5 places)

POUR LES 6/11 ANS

Du 17 au 30 juillet

14 jours

(20 places)

Tarif 3

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Vitry-sur-Seine, 4 La Peyre, 16 310, SAUVAGNAC • 05.45.23.24.60 • lapeyre.vvl.org

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Méaudre "À la recherche du trésor enfoui"



Situé au cœur du parc du Vercors, ce centre, propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, fera découvrir la montagne aux enfants à travers des activités comme l'escalade.



HÉBERGEMENT

- Chalet entièrement rénové
- Chambres de 3 à 6 lits avec douche et lavabo
- Sanitaires à proximité
- Salles de restauration avec vue sur la montagne
- Salle d'activités

TRANSPORTS

- Car

ACTIVITÉS

- Escalade
- Construction et course de caisses à savon (véhicule sans moteur qui se déplace par la seule force de la pesanteur)
- Randonnée

ET AUSSI

- Découverte de la région
- Grands jeux
- Visites
- Une nuit de camping
- Accès à la piscine du village

Du 17 au 30 juillet

14 jours
(15 places)

Tarif 3

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Adresse : Centre vacances VVL de Vitry s/Seine, 478 Rte de Pertuzon, Les Marais, 38112, AUTRANS-MÉAUDRE-EN-VERCORS • 04.76.95.20.28 • meaudre.vvl.org

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

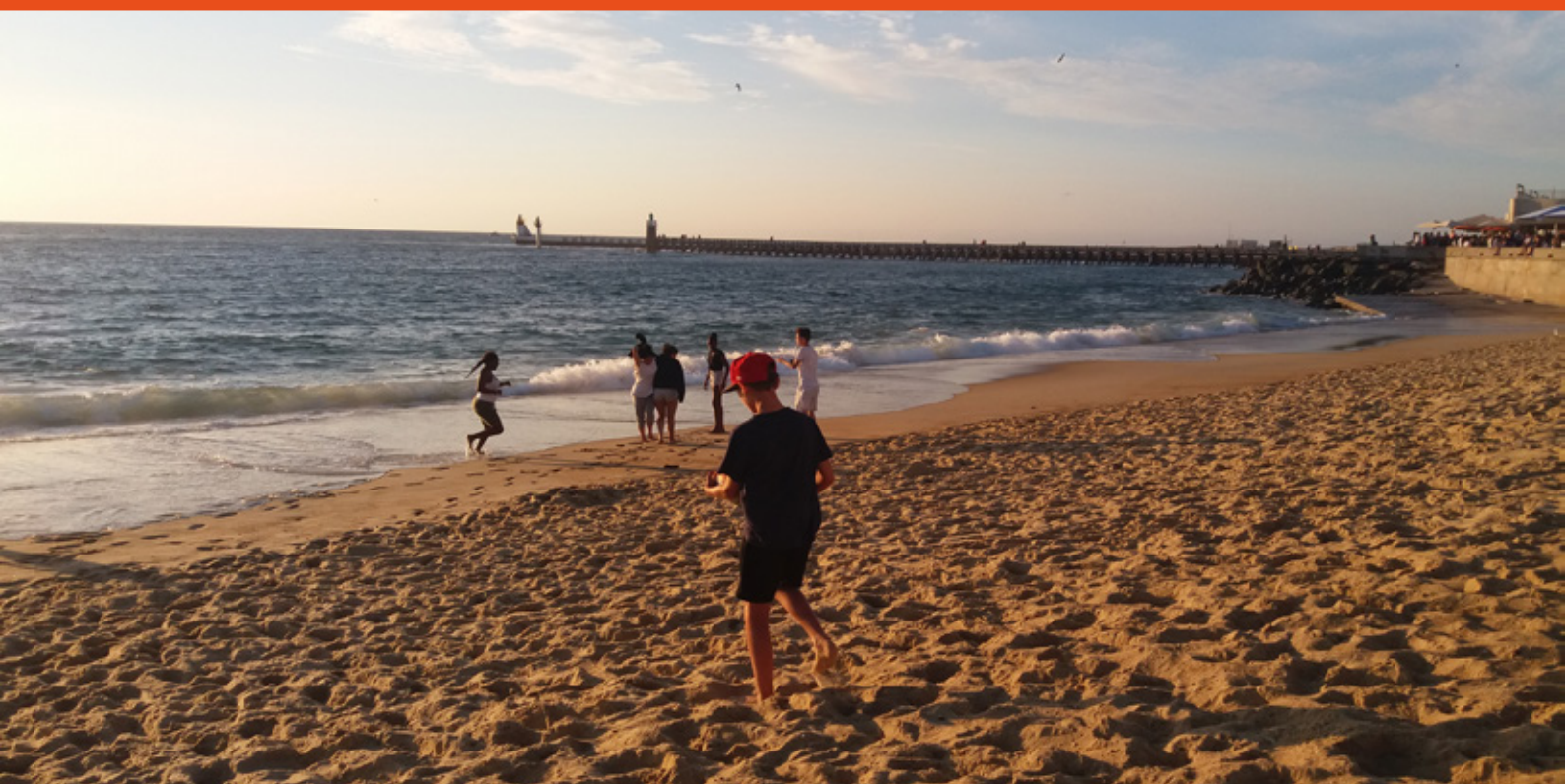
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Capbreton

À mi-chemin entre Capbreton et Hossegor, situé dans un parc arboré de 2 hectares, le centre accueille les jeunes vacanciers au cœur de dunes ancestrales.



HÉBERGEMENT

- Pavillons avec sanitaires
- Salles d'activités, aires de jeux
- Repas élaborés sur place à partir de produits frais de la région

TRANSPORTS

- Train + car

ACTIVITÉS

6/8 ans : Cap'Natation

- Initiation à la natation : 8 séances encadrées par des moniteurs diplômés

9/11 ans : Cap'Landes

- Initiation au surf : séances de 1h30
- Plongée
- Accrobranche

12/14 ans : Cap'Landes

- Initiation au surf
- Initiation à la plongée sous-marine
- Beach volley, beach soccer

Pour tous :

- Sortie au parc aquatique, baignades et jeux de plage, roller ou trottinette, skate-parc, balades en vélo, baby-foot, ping-pong, sortie au musée de la Mer de Biarritz

OBLIGATOIRE

Pour les 9/14 ans : test d'aisance aquatique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

POUR LES 6/11 ANS

Du 5 au 18 juillet

14 jours
(6 places 6/8 ans)
(6 places 9/11 ans)

Du 18 au 31 juillet

14 jours
(10 places 6/8 ans)
(10 places 9/11 ans)

Du 31 juillet au 13 août

14 jours
(10 places 6/8 ans)
(10 places 9/11 ans)

Tarif 3

POUR LES 12/14 ANS

Du 18 au 31 juillet

14 jours (8 places)

Tarif 2

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Adresse : Centre de vacances André Garbay, groupe VWL, avenue Jean Rostand, 40 130 Capbreton • 05.58.72.11.89

Service Vacances,

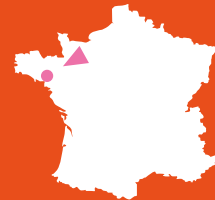
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Trinité-sur-Mer



Ancien manoir, rénové en 2008, situé au milieu d'une propriété de 8 hectares, le centre est un point de départ idéal pour découvrir la Bretagne et la vie en bord de mer.



HÉBERGEMENT

- Chambres de 4 à 7 lits avec lavabos
- Sanitaires à proximité
- Salles d'activités et de restauration au rez-de-chaussée

TRANSPORT

- Car

ACTIVITÉS

- **Voile 6/8 ans** : une séance minimum
- **Voile 9/11 ans** : une séance d'activité nautique minimum
- **Activités possibles 12/14 ans** : catamaran, kayak de mer, stand up paddle...

POUR TOUS

- Baignade surveillée
- Pêche à pied
- Aquarium marin
- Découverte de la culture bretonne et du littoral
- Site mégalithique de Carnac
- Camping

A NOTER

- Les activités nautiques sont sous réserve des conditions météo

OBLIGATOIRE

Pour les 9/14 ans : test d'aisance aquatique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

POUR LES 6/11 ANS

Du 5 au 18 juillet

14 jours (23 places)

Du 19 juillet au 1^{er} août

14 jours (10 places)

Du 2 au 15 août

14 jours (12 places)

Du 16 au 25 août

10 jours (10 places)

Tarif 3

POUR LES 12/14 ANS

Du 2 au 15 août

14 jours (8 places)

Tarif 2

[voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr]

Adresse : Centre de vacances VVL de la Ville de Bagneux • Domaine de Ker Douras • 27 rue de Carnac • 56470 La Trinité-sur-Mer • 02.97.55.79.52

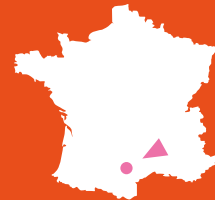
Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée



Le Garric “multisports”

A la découverte du Tarn, dans un cadre permettant la pratique de diverses pratiques sportives, un programme dynamique attend les jeunes.

9 - 11 ans
12-14 ans



HÉBERGEMENT

- Bungalows-toile

TRANSPORT

- Car ou train

ACTIVITÉS

- Activités extérieures (vélos, trottinettes, course d'orientation...)
- Baignade dans le lac
- Activités nautiques (paddle, mini-pédalo, jeux d'eau...)

ACTIVITÉS POSSIBLES

- En fonction du groupe : téléski nautique, luge d'été, aquapark, accrobranche

À NOTER

- Il est demandé aux jeunes de réfléchir et d'organiser les règles de vie, les activités et prendre part à la vie quotidienne

À PREVOIR

- Sac à dos de voyage, sac de couchage + vaisselle

POUR LES 9/11 ANS

Du 17 au 30 juillet

14 jours (6 places)

Tarif 3

POUR LES 12/14 ANS

Du 17 au 30 juillet

14 jours (6 places)

Tarif 2

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Châtel « sensations fortes »



Village au cœur du domaine franco-suisse non loin du lac Léman, Châtel est devenue une station réputée dont les chalets typiques s'étendent dans un décor de prairies et de pentes boisées.



HÉBERGEMENT

- Chalet situé à l'entrée du village
- Chambre de 2 à 5 lits
- Salle à manger prolongée par une terrasse
- Cuisine

TRANSPORTS

- Train (Gare : Annecy)

ACTIVITÉS

- Baptême de parapente
- VTT
- Rafting
- Canyoning
- Randonnées

Du 3 au 16 août

14 jours
(12 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Gentilly «les Freinets» • 292 route des freinets 74390 Châtel • 04 50 73 21 11 • <http://vvl.org>

Service Municipal de la Jeunesse

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, lundi et vendredi de 16h à 18h
et le mercredi de 14h à 20h

01 55 53 21 40 ou service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

Portugal

Première semaine à Lisbonne, capitale à la douceur de vivre, dynamique et accueillante puis une autre semaine sur l'Île d'Armona, près de la célèbre station de Faro où priment détente et loisirs.



HÉBERGEMENT

- Lisbonne : auberge de jeunesse
- Île d'Armona : bungalows
- Self et coin barbecue
- Espace activité détente

TRANSPORTS

- Avion + car

ACTIVITÉS

- Terrain de volleyball, basketball et beachsoccer

EXCURSIONS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

- En fonction des choix du groupe : Faro, Port de Lagos, parc aquatique, surf, raid en canoë-kayak, pêche au poulpe et à la seiche, visites culturelles.

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique OBLIGATOIRE

Toutes les copies de ces documents doivent être fournies pour confirmer l'inscription au séjour

Du 16 au 29 août
14 jours (12 places)

Du 13 au 26 août
14 jours (12 places)

Tarif 4
(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Adresse : L'Algarve, groupe VVL, Lazer Europa Armona, Apartado 222, 8700, Olhao, Portugal

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Grèce - Les Cyclades

Un voyage itinérant inoubliable avec la découverte des îles fascinantes des Cyclades.



HÉBERGEMENT

- Camping et/ou auberge

TRANSPORTS

- Avion
- Pendant le séjour : transports locaux

ACTIVITÉS

- Découverte de 2 îles (Paros et Naxos)

ACTIVITÉS POSSIBLES

A définir avec le groupe

- Activités nautiques
- Baignade
- Randonnées pédestres
- Visites culturelles

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union

Européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique **OBLIGATOIRE**

Toutes les copies de ces documents doivent être fournies pour confirmer l'inscription au séjour

Du 12 au 25 juillet

14 jours
(14 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

À PRÉVOIR

- Sac de couchage, sac à dos de voyage (max. 8kg)
+ vaisselle

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Crète

NOUVEAU

Venez découvrir la Crète à travers la visite de villes cultes comme Héraklion, des musées et autres points d'intérêt culturels.



HÉBERGEMENT

- Se renseigner auprès du service Vacances

TRANSPORTS

- Avion + transports locaux sur place

ACTIVITÉS POSSIBLES

En fonction du groupe : visite d'Héraklion, musées, village de Réthymnon, palais de Cnossos, presqu'île d'Elafonisi...activités nautiques, baignade, randonnée, visites culturelles...

À NOTER

Il est demandé aux jeunes de réfléchir et d'organiser les règles de vie, les activités et prendre part à la vie quotidienne

À PRÉVOIR

Sac à dos de voyage, sac de couchage + vaisselle

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité + 1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique OBLIGATOIRE

Toutes les copies de ces documents doivent être fournies pour confirmer l'inscription au séjour

Du 12 au 25 août

14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

République Tchèque - Kladno

Ce séjour est réalisé en partenariat avec le Comité de jumelage de la ville de Vitry-sur-Seine.
Découvrez ce pays situé au cœur de l'Europe, idéal pour appréhender une nouvelle culture.



VILLE JUMELÉE



HÉBERGEMENT

- Centre touristique de montagne dans la région de Lipno (frontière Autrichienne)
- Chambres de 3 à 4 lits

TRANSPORTS

- Avion + car

ACTIVITÉS*

- Découverte des villes de Kladno, Prague et Lipno
- Baignade, trampoline, accrobranche, tyrolienne, bobsleigh, Aquapark, randonnée VTT
- Château de Hluboka, Musée de la préhistoire, zoo de Prague, fabrique de cristal, bijoux et verres, promenade en bateaux à vapeur, Musée des photos, de cire, labyrinthe des miroirs

ANIMATIONS

- Foire du Trône, jeux de rôle, théâtre, soirées dansantes.

ET AUSSI

- Tour Eiffel de Prague
- Découverte des coutumes, dégustations...
- Journée d'échanges avec des enfants Tchèques

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
 - Carte européenne d'assurance maladie
 - Test d'aisance aquatique obligatoire
- Toutes les copies de ces documents doivent être fournies afin de confirmer l'inscription au séjour.

Du 6 au 20 juillet

15 jours
(20 places)

**Tarif unique :
268,06 euros**
**Il est recommandé
de souscrire à une
assurance
(extra-scolaire)**

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

* Activités susceptibles d'être modifiées

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Angleterre

À quelques minutes de Londres en train, situé au centre d'un immense parc et à côté d'une base nautique, cette auberge offre aux enfants un cadre idéal pour étudier et progresser dans la langue anglaise.



HÉBERGEMENT

- Auberge de jeunesse de Chesnut
- Chambres de 4 lits
- Douches et sanitaires à proximité
- Salon
- Salles de classe (près de l'auberge)

TRANSPORTS

- Eurostar + navette

ACTIVITÉS

- Cours obligatoires le matin, dispensés par des professeurs diplômés
- Activités sportives : mur d'escalade, accrobranche, football, tennis, natation...
- Visite de Londres

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
 - Carte européenne d'assurance maladie
 - Test d'aisance aquatique obligatoire
- Toutes les copies de ces documents doivent être fournies afin de confirmer l'inscription au séjour.

Demande de visa : se renseigner auprès de l'ambassade du pays de la destination.

POUR LES 6^E/3^E

Du 17 au 30 juillet

14 jours
(20 places)

Du 7 au 20 août

14 jours
(12 places)

Tarif 1

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée



Pays situé sur la côte adriatique comptant plus d'un millier d'îles. Ses plages, sa diversité architecturale, la richesse de ses musées et sa vie culturelle vous raviront.



TRANSPORTS

- Avion (au départ de Paris)
- Transports locaux sur place

ACTIVITÉS POSSIBLES

- Activités nautiques
- Baignade
- Randonnée
- Visites culturelles

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique **OBLIGATOIRE** afin de confirmer l'inscription au séjour

Du 8 au 21 juillet
14 jours (12 places)

Tarif 4
(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Service Municipal de la Jeunesse,

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, lundi et vendredi de 16h à 18h
et le mercredi de 14h à 20h

01 55 53 21 40 ou service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

2, place Saint-Just

Grèce - Les Cyclades

SÉJOUR ITINÉRANT



Les cinquante-six îles des Cyclades n'attendent que d'être parcourues pour vous faire découvrir leurs couleurs pastel, leurs maisons au blanc éclatant et leur mer d'azur.



HÉBERGEMENT

- Camping
- Déplacement tous les 2/3 jours

TRANSPORTS

- Avion (au départ de Paris) puis Ferry pour les îles
- Pendant le séjour : transports locaux

ACTIVITÉS POSSIBLES

A définir avec le groupe

- Activités nautiques
- Baignade
- Randonnées pédestres
- Visites culturelles

ÉTAPES POSSIBLES

Athènes, Paros, Andros et Santorin

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité + 1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie et test d'aisance aquatique obligatoire afin de confirmer l'inscription au séjour.

Du 11 au 24 juillet

14 jours
(12 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Service Municipal de la Jeunesse,

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, lundi et vendredi de 16h à 18h
et le mercredi de 14h à 20h

01 55 53 21 40 ou service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

2, place Saint-Just



HÉBERGEMENT

- Auberge de jeunesse

TRANSPORTS

- Avion

ACTIVITÉS POSSIBLES

À définir par le groupe :

- Activités sportives
- Visites culturelles
- Baignade et plage

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique **OBLIGATOIRE** afin de confirmer l'inscription au séjour

Du 12 au 25 août
14 jours (12 places)

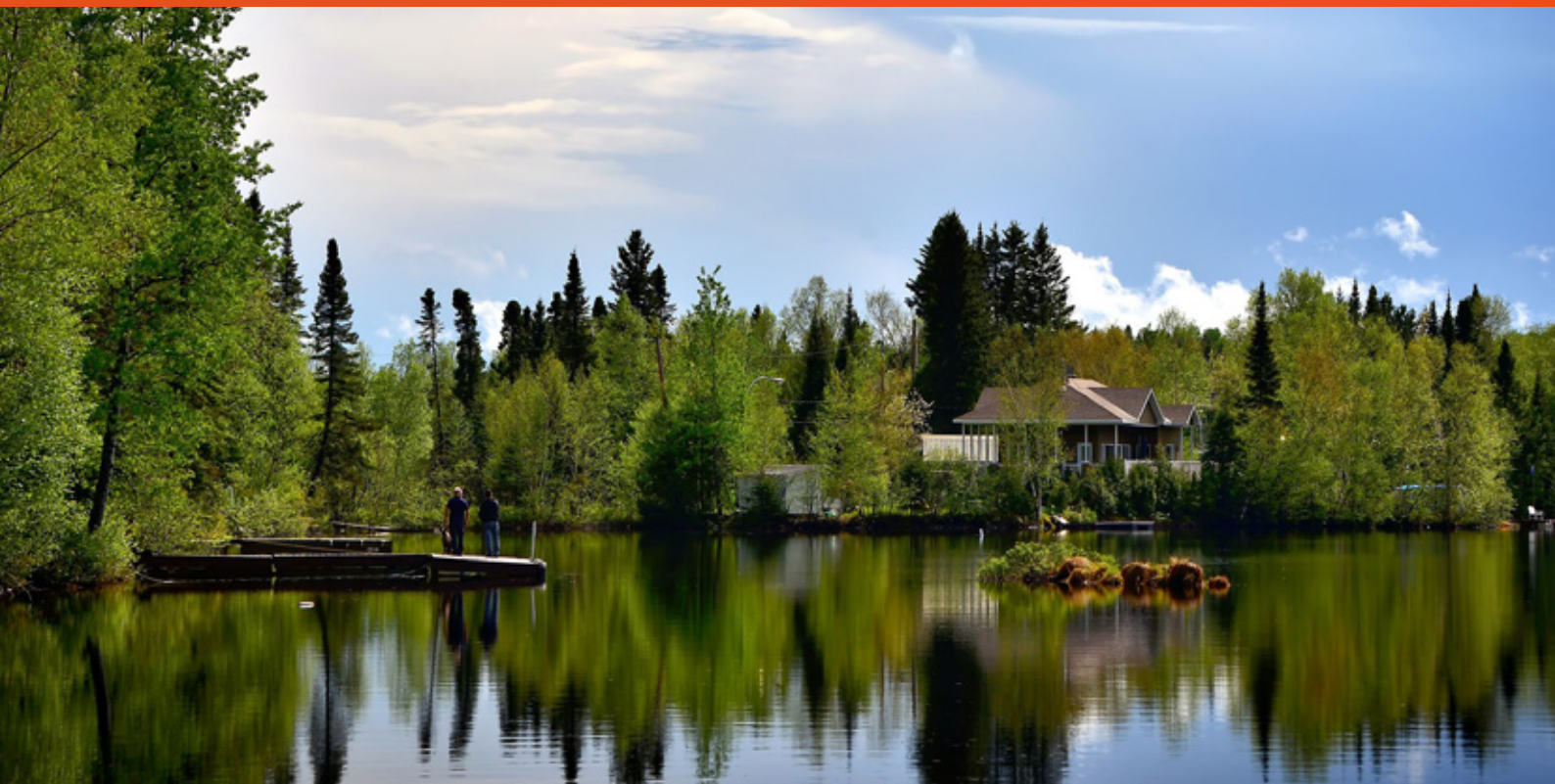
Tarif 4
(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Canada

SÉJOUR ITINÉRANT



Séjour itinérant dans le grand nord américain. Le Canada est connu pour sa nature sauvage intacte. Un séjour dans les provinces de l'Est et plus particulièrement du Québec, célèbre pour sa francophonie.



HÉBERGEMENT

- À définir
- Repas : pique-nique ou buffet élaboré par le groupe, petits restaurants ou tavernes.

TRANSPORT

- Avion et minibus

ACTIVITÉS POSSIBLES

- À définir avec le groupe
- Balades, randonnées
- Visites culturelles.

ÉTAPES POSSIBLES

Le circuit inclura notamment Montréal, Québec.

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

Passeport + visa électronique

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie

Du 10 au 27 juillet

18 jours
(13 places)

Tarif 4

(voir tableau dans
« Démarches
administratives »
sur vitry94.fr)

Service Municipal de la Jeunesse,

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, lundi et vendredi de 16h à 18h
et le mercredi de 14h à 20h

01 55 53 21 40 ou service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

2, place Saint-Just

Maroc - Marrakech, Agadir, Essaouira



HÉBERGEMENT

- Hôtel et auberge de jeunesse

TRANSPORT

- Avion + minibus

ACTIVITÉS POSSIBLES

À définir par le groupe

- Activités sportives
- Visites culturelles
- Baignade et plage

ATTENTION

■ Pour les ressortissants hors communauté européenne, passeport en cours de validité, titre de séjour délivré par le consulat du pays d'accueil et document de circulation pour mineur en cours de validité.

Demande de visa : se renseigner auprès de l'ambassade du pays de la destination.

FORMALITÉS OBLIGATOIRES

cf. page formalité administrative à l'étranger

De nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne :

CNI ou passeport en cours de validité

De nationalité hors Union Européenne :

Passeport en cours de validité +
1 titre d'identité républicain ou document de circulation délivré en préfecture.

Pour tous :

- Autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Test d'aisance aquatique **OBLIGATOIRE** afin de confirmer l'inscription au séjour

POUR LES 15/17 ANS

Du 12 au 25 août

14 jours
(12 places)

Tarif 4

Pas d'aide de la Caisse d'allocations familiales (CAF) pour les séjours hors Union Européenne (voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Service Municipal de la Jeunesse,

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, lundi et vendredi de 16h à 18h
et le mercredi de 14h à 18h

01 55 53 21 40 ou vacances@mairie-vitry94.fr

2, place Saint-Just

Rimini - Italie

Rimini est l'une des plus grandes stations balnéaires située sur le littoral adriatique. Elle possède aussi de nombreux monuments historiques remarquables qui en font une place culturelle incontournable.



HÉBERGEMENT (HÔTEL)

- Chambres de 2 à 5 personnes équipées de douches, sanitaires, TV et Wifi
- Solarium et sauna
- Piscine

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement,
- Demi-pension (le matin, brunch jusqu'à 12h et repas du soir)
- A 70 mètres de la plage
- Deux transats et un parasol sur la plage pour toute la famille
- Taxe de séjour
- Aqualand
- Visites possibles : Florence, San Marin ou Les caves de Gamberini

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Transport
- Assurance individuelle,
- Excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Repas pour les enfants de moins de deux ans.

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 1175 km (autoroute A6- A40, suivre la direction Milan, puis Bologne et direction Rimini), parking gratuit et fermé sur le centre
- En train : gare SNCF la plus proche : MILAN (train couchette départ la veille) durée 7h30, puis navette ou voiture de location (3h30)
- En avion : aéroport le plus proche :
 - Aéroport de BOLOGNE durée 1h35 puis navette (1h30) ou voiture de location (1h30)
 - Aéroport de MILAN, durée 1h25 puis transports (3h30) ou voiture de location (3h30)

- Pour les personnes voyageant en avion : le transfert en navette entre l'aéroport et l'hôtel sera proposé le jour d'arrivée et le jour du départ (sous réserve d'un nombre minimum de personnes).

SÉJOUR FAMILLES

Du 2 au 15 août
14 jours / 8 familles

Pré-inscriptions pour les séjours familles été 2020 à Rimini du 20 janvier au 27 mars 2020 auprès du Service Vacances.

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Service Vacances,

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

La Croix-Valmer



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un magnifique parc arboré. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipée de douche et WC à proximité
- Chambre de 4 à 6 personnes équipée de douche, WC, d'un mini-réfrigérateur
- Lit simple dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur la mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en maison familiale
- Pension complète (3 repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Déjeuners et dîners **servis à table à heure fixe** sous forme d'une entrée et d'une proposition de plats et de desserts (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de types soda sont en supplément).
- Accès au club enfant de 4 à 11 ans (conditions d'accès à voir sur le centre)
- Animation adultes et enfants,
- Activités proposées sur le centre : activité nautique, kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion dans la

région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...

- Draps,
- Prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Assurance individuelle,
- Excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Repas pour les enfants de moins de deux ans.

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- En train : gare SNCF la plus proche : TOULON puis navette* jusqu'au centre-ville,
- En avion : aéroport le plus proche : HYERES puis navette* jusqu'au centre-ville.

*Navette Zou (payante) (renseignement au 0970 830 380 ou <http://www.zou.maregionsud.fr>)

L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette. Prendre contact avec le centre minimum 48h avant votre arrivée pour communiquer vos horaires d'arrivée et de départ du centre. Service offert sous réserve des horaires.

FORMALITÉS

- Cauton de 80 euros (chèque/espèces)
- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 16h le samedi d'arrivée
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

Du 04/07 au 18/07 > 10 familles

Du 18/07 au 01/08 > 15 familles

Du 01/08 au 15/08 > 15 familles

Du 15/08 au 29/08 > 12 familles

Pré-inscriptions pour les séjours familles été 2020 à la Croix Valmer du 13 janvier au 27 mars 2020 auprès du Service Vacances.

Tarif Familles

(voir tableau dans « Démarches administratives » sur vitry94.fr)

Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du Service Vacances ou SMJ.

PRÉINSCRIPTIONS

Du 16 au 27 mars 2020.

Pour les 4-14 ans

Remplir le bulletin d'inscription disponible :

- en téléchargeant le formulaire sur le site de la ville www.vitry94.fr/vacances

- sur place au Service Vacances

À retourner :

- sur place au Service Vacances

- par courrier adressé au Service Vacances

- par mail : vacances@mairie-vitry94.fr

Pour les familles

- Sur place au Service Vacances (uniquement).

Pour les 15-17 ans

- Au Service Municipal de la Jeunesse.

CONFIRMATION

Pour les demandes faites du 16 au 27 mars 2020 et validées par le Service des Affaires Familiales, une proposition de séjour est adressée par courrier à partir du 10 avril pour les séjours été.

Pour les demandes séjours familles faites à partir du 8 mars 2020, les placements débiteront mi-avril 2020.

La confirmation est à retourner signée :

- au Service Vacances pour les séjours enfants 4/14 ans et les séjours familles.

- au Service Municipal de la Jeunesse pour les séjours 15/17 ans (place Saint-Just)

- Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour est annulée.

- Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.

- Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

- Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

- Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation sécurité sociale, carnet vaccinations, test aisance aquatique...)

- Une invitation à une réunion d'information des séjours, avec les directeurs de séjour et un trousseau conseillé

- Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s)

- Pour les séjours 15-17 ans, deux formulaires supplémentaires sont à retirer auprès du Service Municipal de la Jeunesse.

À NOTER

- Tout dossier incomplet sera refusé.

- Tous les dossiers sont transmis au Service des Affaires Familiales pour validation.

- Pour les départs à l'étranger, les familles doivent rapidement se renseigner sur les délais d'obtention des différents papiers d'identité nécessaires.

DÉROULEMENT DU SEJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

- Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.

- Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.

- Un seul bagage (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.

- Il est recommandé de ne laisser aux enfants aucun objet de valeur (bijoux, montres, appareils photos, mp3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si une décharge de responsabilité est remplie préalablement au Service Vacances.

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

- Le Service Vacances au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 83 23.

- Le Service Jeunesse (pour les 15-17 ans) au 01 55 53 21 40.

- L'hôtel de ville en cas d'urgence 7 j / 7 et 24h/ 24 au 01 46 82 80 00.

- Pour certains centres, des sites Internet sont actualisés régulièrement :

www.vvl.org rubrique « Centres »
ou www.ondonedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contactés par le Directeur du séjour ou par les services Vacances ou Jeunesse.

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

- Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VVL.

- Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au Service Vacances dans les 48 heures qui suivent le retour.

Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (La franchise est de 150€, valeur maximale de 600€).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 4-14 ans et les familles

vacances@mairie-vitry94.fr

Pour les 15-17 ans

service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

À NOTER

Handicap

La Ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du service Vacances.

Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Attention aux délais de 5 à 8 semaines pour obtenir une carte d'identité ou un passeport.

Pour les enfants de nationalité française :

- Soit une carte d'identité ou un passeport en cours de validité.

Pour les enfants de nationalité étrangère :

- Passeport en cours de validité avec :
- Soit une carte d'identité républicaine en cours de validité
 - Soit une carte de circulation
 - Soit un visa selon le pays d'origine (sauf ressortissants européens voyageant dans l'espace Schengen ou accords particuliers entre les pays dispensant d'un visa).
- Dans tous les cas, se renseigner auprès de l'ambassade du pays de destination.

Pour tous

- L'autorisation de sortie de territoire
- Carte européenne d'assurance maladie de la sécurité sociale

Attention : La Couverture Médicale Universelle (CMU) n'est pas prise en charge hors du territoire français

Pour les enfants de nationalité étrangère : se renseigner auprès de l'ambassade d'accueil sur la nécessité d'obtenir un visa.

Autorisation de sortie de territoire

Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 et l'arrêté du 13 décembre 2016 fixent les modalités d'application de ce dispositif qui est entré en vigueur le 15 janvier 2017. Il concerne tous les déplacements de mineurs à l'étranger y compris ceux organisés dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs.

- Fourni lors de l'envoi du dossier d'inscription (avec la confirmation et fiche sanitaire)
- À remplir par l'un des responsables légaux

FACTURATION

LE PAIEMENT

Il s'effectuera en trois fois

- 40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription non remboursable en cas d'annulation sauf cas de « force majeure » (cf. Articles 1217 et 1218 du Code Civil)
- 30 % à payer avant le départ
- 30 % à payer pendant le séjour.

En cas d'annulation

Le premier versement valant droit d'inscription restera acquis à la ville en cas d'annulation du séjour sans motif ayant un caractère de "force majeure", Monsieur le Maire ou son représentant ayant qualité pour apprécier les situations susceptibles de donner lieu au remboursement desdits droits.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au Service des Affaires Familiales ou sur le site Internet de la ville : www.vitry94.fr

UTILES

Pour toutes informations complémentaires : Service des Affaires Familiales : 01 46 82 84 14

LES AIDES

La ville

■ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. Avant toute inscription, il convient de se rendre au Service des Affaires Familiales afin de procéder au calcul du quotient familial.

La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) attribue une aide financière aux vacances uniquement pour les séjours de printemps et d'été.

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes				
Quotien Familial	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
1 à 136	18,19 €	17,39 €	13,27 €	19,67 €
137 à 196	21,03 €	19,46 €	14,58 €	22,67 €
197 à 256	22,78 €	20,34 €	15,46 €	24,53 €
257 à 299	23,93 €	21,61 €	15,99 €	25,68 €
300 à 342	24,34 €	22,21 €	16,46 €	26,35 €
343 à 402	25,66 €	23,19 €	17,13 €	27,63 €
403 à 467	27,78 €	25,42 €	18,99 €	30,00 €
468 à 534	30,76 €	27,70 €	20,48 €	33,10 €
535 à 599	35,43 €	30,47 €	23,16 €	38,22 €
600 à 662	38,55 €	33,14 €	27,39 €	41,34 €
663 à 725	41,98 €	35,93 €	29,80 €	44,66 €
726 à 803	45,51 €	39,02 €	32,44 €	48,66 €
803 à 2000	49,42 €	42,54 €	35,22 €	52,71 €
+ de 2000	53,62 €	46,16 €	38,21 €	57,19 €

En famille (été)		
Quotien Familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +
1 à 335	19,11 €	26,34 €
336 à 503	23,21 €	30,47 €
504 à 672	27,51 €	35,02 €
673 à 2000	32,57 €	40,00 €
+ de 2000	37,13 €	45,60 €

